

**PROCÈS-VERBAL DE LA 85<sup>e</sup> SÉANCE  
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

**4 décembre 2012, À 13 h 30**

**Adopté tel que rédigé à la séance du 26 mars 2013**

Procès-verbal de la 85<sup>e</sup> séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 4 décembre 2012, à 13 h 20, à la salle 5.15 du Tribunal administratif du Québec située au 575, rue Saint-Amable, 5<sup>e</sup> étage à Québec. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*.

Sont présents :

M. Normand Bolduc, président du Conseil

M<sup>me</sup> Marie Auger  
M<sup>e</sup> Nancy Chamberland  
M<sup>e</sup> Robert Côté  
M<sup>me</sup> Suzanne Danino  
M<sup>e</sup> Suzie Ducheine  
M. Simon Julien  
M<sup>e</sup> Hélène de Kovachich  
M<sup>e</sup> Marie Lamarre  
M<sup>e</sup> Lucie Le François  
M. Michel Marchand  
M<sup>e</sup> Louis Morin  
M<sup>e</sup> Pauline Perron  
M. Antoine Roumi  
M<sup>e</sup> Alain Turcotte

M<sup>me</sup> Marie Despatis, secrétaire du Conseil

Membres absents :

M<sup>e</sup> Luc Harvey

Sont aussi présentes :

M<sup>e</sup> Nathalie Lachance, adjointe au président  
M<sup>me</sup> Josée Langlois, agente de recherche en droit

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 h 20.

Monsieur Normand Bolduc, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

## **2. Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Lucie Le François, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

## **3. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 11 septembre 2012**

Sur la proposition de madame Marie Auger, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 11 septembre 2012 tel qu'il a été rédigé.

## **4. Rapport du président**

### **4.1 Retrait de M<sup>e</sup> Luc Harvey**

Le 25 octobre dernier, M<sup>e</sup> Luc Harvey a avisé le président du Conseil, M. Normand Bolduc, qu'il s'abstiendrait de participer aux réunions régulières du Conseil jusqu'à la fin du processus entourant la demande d'enquête dont il fait l'objet. Dans sa lettre M<sup>e</sup> Harvey souligne que sa participation à la séance tenue le 11 septembre dernier était motivée par son seul souci de collaborer aux activités du Conseil en tant que membre président de la Régie du logement.

### **4.2 Mise à jour du logiciel de traitement des plaintes**

Lors de la dernière séance, les membres ont été informés que le Conseil avait entrepris des démarches afin de mettre à jour son logiciel de traitement des plaintes.

Irosoft nous a fait parvenir une évaluation préliminaire du travail à effectuer exprimée en nombre de jours de travail et nous a demandé de prioriser les travaux à effectuer. Toutefois, nous sommes toujours en attente d'une estimation finale de la part d'Irosoft.

Dans ce dossier, nous sommes en communication avec la DRI du ministère de la Justice qui est notre intermédiaire avec Irosoft.

### **4.3 Rapport annuel 2011-2012 du Conseil de la justice administrative**

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la justice administrative pour l'exercice financier 2011-2012 est complété. Il sera prochainement déposé à l'Assemblée nationale et, par la suite, une copie sera expédiée à chaque membre.

#### **4.4 Rencontres avec le ministre de la Justice et la sous-ministre de la Justice**

Le 19 octobre dernier M. Bolduc a rencontré le ministre de la Justice, Bertrand Saint-Arnaud, ainsi que son chef de cabinet afin de leur faire part de sujets d'intérêt pour le Conseil.

Les points suivants ont été abordés :

- La nomination d'un membre citoyen, le remplacement du juge administratif provenant de la Commission des lésions professionnelles ainsi que les renouvellements de mandats;
- Les propositions de modifications à la *Loi sur la justice administrative*;
- Le budget du Conseil et la progression de la masse salariale des employés du Conseil;

Le 21 novembre dernier M. Bolduc a rencontré M<sup>e</sup> Nathalie G. Drouin, sous-ministre de la Justice afin d'aborder avec elle les points mentionnés ci-dessus en plus de discuter de la mise à jour du logiciel de traitement des plaintes.

#### **4.5 Liste téléphonique des membres**

Un nouveau tableau a été remis aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

**Monsieur Antoine Roumi se joint à la séance du Conseil à 13 h 31.**

### **5. Sujets d'information**

#### **5.1 Revue de presse**

Madame Langlois présente la jurisprudence et la doctrine récentes relatives aux activités du Conseil. Les membres sont informés qu'un article de madame Langlois intitulé « Le critère déterminant en déontologie : la confiance du public » est publié dans le numéro de novembre 2012 du Bulletin, le journal de la Conférence des juges administratifs du Québec.

Les membres demandent que l'information pertinente leur soit transmise par courriel au fur et à mesure et qu'un lien permette d'accéder directement au document à consulter.

#### **5.2 Site internet du Conseil de la justice administrative**

M<sup>e</sup> Lachance informe les membres que le contenu du site Internet a été mis à jour avec la publication d'un résumé de certaines décisions sur la recevabilité des plaintes rendues au cours de l'exercice 2011-2012. Puisque le processus d'examen des plaintes se déroule à huis clos, les noms du plaignant et du juge administratif visé sont omis. Un résumé pour la période 2010-2011 est en préparation.

Les membres conviennent que le lien vers le résumé de l'exercice précédent sera transmis par courriel aux présidents afin qu'ils puissent diffuser l'information aux juges administratifs de leur tribunal respectif.

### **5.3 Listes dressées en vertu de l'article 178 de la *Loi sur la justice administrative***

Madame Langlois avise les membres que les travaux pour la publication des listes ont débutés. Par le passé, ils culminaient avec la confection d'un volumineux cahier boudiné qui était remis au mois de mars à tous les membres en vue de l'adoption des listes par le Conseil.

Dans un esprit de développement durable, le Conseil a à cœur de diminuer sa consommation de papier. C'est pourquoi, l'année prochaine les listes seront remises aux membres en format PDF seulement. Toutefois, une copie papier du cahier pourra être fournie aux membres qui en feront la demande. Les membres expriment leur accord avec la nouvelle façon de procéder.

M<sup>e</sup> Morin considère que la confection de ces listes ne devrait pas être la responsabilité du Conseil.

### **5.4 Requête en révision à la Cour supérieure de la décision interlocutoire rendue par le Comité d'enquête dans le dossier 2011 QCCJA 560**

M<sup>e</sup> Lachance informe les membres que toutes les parties au dossier, incluant le procureur général du Québec qui est intervenu au mois de septembre dernier, ont déposé un énoncé de leurs motifs et que les audiences sont fixées les 16 et 17 janvier 2013 devant la Cour supérieure.

### **5.5 Rapport annuel du Conseil de la magistrature**

M<sup>e</sup> Lachance signale aux membres que le rapport d'activité 2010-2011 du Conseil de la magistrature est disponible sur leur site Internet à l'adresse [www.conseildelamagistrature.qc.ca](http://www.conseildelamagistrature.qc.ca). À la demande des membres, le lien vers le rapport leur sera envoyé par courriel.

### **5.6 La formation au Conseil de la magistrature**

Les 18 avril et 5 juillet 2012, monsieur Bolduc a écrit à monsieur André Perreault, juge en chef adjoint de la Cour du Québec, afin de se renseigner sur les formations

offertes aux juges de la Cour du Québec qui sont dispensées par des ressources externes.

Le 30 août 2012, M<sup>e</sup> André Ouimet, secrétaire du Conseil de la magistrature, a répondu au président que le Conseil de la magistrature, les cours et les tribunaux ne font pas appel à des ressources externes pour organiser les cours, séminaires et colloques. Toutefois, il arrive que les services de conférenciers externes soient retenus particulièrement pour les formations portant sur la conduite d'une audience ou les réalités sociales.

### **5.7 Avant-projet de Code de déontologie des avocats**

M<sup>e</sup> Lachance informe les membres que, dans le cadre des travaux sur la réforme du *Code de déontologie des avocats*, le Conseil général du Barreau du Québec a soumis aux membres de l'ordre un avant-projet de *Code de déontologie des avocats*.

L'article 2 de l'avant-projet retient particulièrement l'attention car il prévoit que le Code s'appliquera en sus de toute autre règle déontologique liée à l'exercice de toute autre activité.

Les présidents de la Commission des relations du travail, de la Régie du logement et du Tribunal administratif du Québec ont été prévenus de cette situation par le Conseil au mois d'octobre dernier sur la suggestion de M<sup>e</sup> Lamarre, présidente de la Commission des lésions professionnelles.

Il appert que les présidents ont tous fait remarquer au groupe de travail formé par le Barreau qu'un juge administratif s'exposerait à la fois au processus décisionnel du comité de discipline du Barreau et au processus décisionnel du Conseil de la justice administrative. Ils rappellent que la jurisprudence est à l'effet que les juges administratifs soumis à la juridiction du Conseil sont assujettis à un processus disciplinaire particulier. C'est le Conseil de la justice administrative qui est chargé d'examiner leur conduite. D'ailleurs, ceux-ci sont tenus à l'exercice exclusif de leurs fonctions.

Le groupe de travail doit produire un texte final pour adoption de principe.

Les membres discutent entre eux. Ils conviennent que le Conseil fera parvenir une lettre au Barreau du Québec, sous la signature du président, afin de faire connaître la position du Conseil à ce sujet.

### **5.8 Bonification de la formation dispensée aux nouveaux membres**

M<sup>e</sup> Lachance avise les membres que la permanence du Conseil bonifiera la formation qui est offerte aux nouveaux membres.

Présentement, celle-ci consiste en une formation Power Point sur la déontologie, le Conseil et le processus de traitement des plaintes suivie de visites dans les

tribunaux administratifs sous notre compétence afin d'assister à quelques audiences.

M<sup>e</sup> Lachance ajoutera une formation plus pratique portant spécifiquement sur le fonctionnement du Conseil (calendrier des séances, convocation aux séances, procès-verbaux etc.) le tout avec des modèles de documents.

#### **5.9 Journée de la justice administrative**

Monsieur Bolduc informe les membres des derniers développements à ce sujet.

#### **5.10 Crédits détaillés**

Monsieur Bolduc avise les membres que pour l'exercice financier 2013-2014, il est présentement prévu que le budget *Rémunération* du Conseil totalisera 224 600 \$ tandis que le budget *Fonctionnement* s'élèvera à 238 600 \$, en baisse de 1 700 \$ pour ce poste.

### **6. État et suivi des dossiers de plaintes et information de gestion**

Le tableau de données de gestion sur les plaintes, à jour au 16 novembre 2012, a été distribué aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance. 35 nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2012-2013 pour un total de 60 plaintes dont seize actuellement en traitement.

Il y a deux dossiers d'enquête actuellement actifs.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance ce 4 décembre 2012 en matinée : il y avait neuf dossiers de plainte inscrits à l'ordre du jour. Aucune plainte n'a été déclarée recevable.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n<sup>os</sup> 565, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606 et 607.

Monsieur Bolduc invite les membres qui le désirent à commenter les décisions.

### **7. Retour sur le processus décisionnel et les correspondances reçues**

Pour le bénéfice de tous les membres, madame Langlois fait un retour sur le processus de traitement des plaintes et de rédaction des décisions qui a été mis en place par le Conseil. Elle accorde une attention particulière aux correspondances reçues.

## **8. Rapport du Comité de rédaction des décisions et des rapports d'enquête**

Ce comité a été formé par le Conseil lors de la séance du 6 juin 2012. Il est composé de madame Marie Auger, monsieur Normand Bolduc, M<sup>e</sup> Hélène de Kovachich, M<sup>e</sup> Lucie Le François, monsieur Michel Marchand et M<sup>e</sup> Lucie Nadeau, juge administrative et vice-présidente de la qualité et de la cohérence à la Commission des lésions professionnelles.

Les membres du comité se sont réunis les 21 septembre et 2 novembre 2012. Les travaux du comité ont culminé avec la confection, par madame Langlois, d'un projet de guide qui a été soumis aux membres du comité pour approbation le 30 novembre dernier.

Un exemplaire du *Guide de rédaction des décisions et des rapports d'enquête* du Conseil de la justice administrative est remis à chaque membre. Il est accompagné d'une clef USB contenant toute la documentation pertinente aux activités du Conseil. Il est prévu que l'adoption du Guide se fera à la séance du 26 mars 2013 à Montréal.

M. Bolduc remercie les membres du comité pour leur implication, la qualité de leur travail et la célérité dont ils ont fait preuve. Il souligne tout particulièrement la passion démontrée par madame Langlois dans l'exécution de ce mandat. Les membres l'applaudissent et soulignent la qualité de la présentation du Guide.

## **9. Suivi des dossiers d'enquête en cours**

Monsieur Bolduc invite chacun des présidents à présenter un suivi de son dossier.

- **Dossier 2011 QCCJA 560**

M<sup>e</sup> Turcotte informe les membres que l'enquête est suspendue pour le moment, le temps que la Cour supérieure se prononce sur la requête en révision de la décision interlocutoire.

- **Dossier 2012 QCCJA 570**

M<sup>e</sup> de Kovachich informe les membres que le dossier est en délibéré depuis le 20 novembre dernier.

## **10. Projet de modification des Règles de régie interne lorsqu'un membre du Conseil de la justice administrative fait l'objet d'une enquête**

Les membres ont été invités à réfléchir à l'opportunité de modifier les *Règles de régie interne* du Conseil pour prévoir le cas où un membre fait l'objet d'une enquête.

Une note et un projet de modification aux *Règles de régie interne* ont été remis aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

Les membres discutent entre eux.

**À la demande des membres la séance est suspendue à 15 h 28. La séance reprend à 15 h 36.**

Les membres conviennent de poursuivre leur réflexion sur ce sujet lors de la séance du 26 mars 2013 qui aura lieu à Montréal. Ce sujet sera donc remis à l'ordre du jour. Il sera également question d'éventuelles modifications à la *Loi sur la justice administrative*.

En conséquence, les membres proposent de reporter à une séance ultérieure l'allocation qui est normalement donnée par un conférencier invité à la séance du mois de mars.

#### **11. Calendrier des séances**

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

26 mars 2013 à 9 h 30 à Montréal

5 juin 2013 à 13 h 30 à Québec

17 septembre 2013 à 9 h 30 à Montréal

3 décembre 2013 à 13 h 30 à Québec

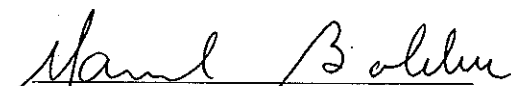
#### **12. Questions diverses**

Aucun sujet n'a été abordé sous cet item.

#### **13. Levée de la séance**

La séance du Conseil est levée à 16 h 11.

Le président du Conseil de la justice administrative,

  
Normand Bolduc